

AVEC LES SAPEURS-POMPIERS, CONSTRUISONS UNE SOCIÉTÉ PLUS CITOYENNE

ADOPTÉZ UN COMPORTEMENT CITOYEN

LES
4
LEÇONS
DES SAPEURS-POMPIERS



Leçon n°1

➤ Je m'informe sur
les bonnes pratiques
de prévention incendie

Chaque année, plus de 1800 incendies touchent les foyers en Ile-et-Vilaine.

Suivez les conseils des sapeurs-pompiers pour réduire les risques d'incendie chez soi.

INFORMEZ-VOUS. FORMEZ-VOUS. ENGAGEZ-VOUS.

www.sapeurs-pompiers35.fr


SAPEURS
POMPIERS
Ile & Vilaine

1 / VÉRIFIEZ VOS BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES

- Ne branchez pas trop d'appareils sur une prise multiple. Evitez les triplètes ou multiprises. Préférez les multiprises avec un interrupteur et coupez le courant le soir. Ne laissez pas les appareils électriques en veille.

2 / FAITES ATTENTION AU LAVE-LINGE ET SÈCHE-LINGE

Mieux vaut ne pas les faire fonctionner en votre absence.

3 / SURVEILLEZ LA FRITEUSE

Ne jetez jamais d'eau sur une friteuse en feu. Ne laissez jamais d'aliments sur le feu sans surveillance.

4 / ADOPTÉZ LE BON COMPORTEMENT

Pour limiter les risques, évitez d'entreposer des objets dans les parties communes de votre immeuble.

5 / ENTRETENEZ VOTRE VMC

- Fonctionnant sans interruption, la VMC est à l'origine chaque année, de nombreux incendies.
- Faites un entretien régulier : **tous les 3 mois**, dépoussiérez les bouches d'extraction.
Tous les ans, dépoussiérez les conduits en les déboîtant de la VMC, et la roue du ventilateur.
Tous les 3 ans confiez l'entretien complet à un professionnel.

6 / ENTRETENEZ VOTRE CHEMINÉE

- Faites ramoner votre conduit de cheminée ou de poêle une fois par an.
- Avant d'aller vous coucher, réduisez l'intensité du feu et mettez un pare-feu.

7 / SENSIBILISEZ VOS ENFANTS

14 % des incendies sont déclenchés par des enfants.

Ne laissez jamais allumettes et briquets à la portée des enfants.

8 / SOYEZ VIGILANT AVEC LES BOUGIES, LES ALLUMETTES ET LES CIGARETTES

- Evitez de fumer dans la chambre et surtout dans le lit.
- Eteignez correctement les cigarettes avant de les jeter.

9 / INSTALLEZ ET ENTRETENEZ VOTRE DÉTECTEUR DE FUMÉE

Les détecteurs de fumée doivent être conformes à la norme NF-EN 14 604.

Un détecteur par appartement peut suffire. Mieux vaut en positionner un par niveau si le logement en comporte plusieurs. À noter : un bip intermittent faible indique que la pile est déchargée.

10 / AYEZ LES BONS REFLEXES EN CAS D'INCENDIE

Ne cherchez jamais à évacuer en empruntant un couloir enfumé.

Le risque de s'intoxiquer gravement avec la fumée est trop important.

Si le feu est chez vous et que vous ne parvenez pas à l'éteindre, quittez le logement en fermant la porte d'entrée sans la verrouiller. N'empruntez pas l'ascenseur et ne revenez jamais sur vos pas. Et bien sûr, appelez les sapeurs-pompiers (18 ou 112).